

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA VIENNE
SEANCE DU 9 OCTOBRE 2006

L'an deux mille six, le neuf octobre,

Le bureau du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Vienne dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la direction du service départemental d'incendie et de secours de la Vienne, sous la présidence de Monsieur André SENECHÉAU, président du conseil d'administration.

Date de convocation du conseil d'administration : 4 octobre 2006

Nombre de conseillers

- en exercice : 5
- présents : 5
- votants : 5

Présent :

Messieurs André SENECHÉAU Président, Robert GEAY 1^{er} vice-président, Jean-Marie PARATTE 2^{ème} vice-président, Dominique REANT 3^{ème} vice-président, Monsieur Michel BURLLOT, membres du bureau du conseil d'administration.

Assistait également à la séance

Colonel Patrice BRISSET, Directeur Départemental
Lieutenant-colonel Jérôme GERBEAUX, Directeur Départemental Adjoint
Patrick SANCHEZ, Directeur Administratif et Financier

N° B-2006-2-H

Excusé :

LE BUREAU

VU, le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1424-24 et suivants,

VU, le Code des Marchés Publics 2004,

VU, le rapport de la Commission d'Appel d'Offres en date des 14 et 25 septembre 2006.

VU, le rapport de M. le Président,

OBJET

Installation d'un
relais de
radiotéléphonie
Convention

AUTORISE

Le Président à signer la convention pour l'installation d'un relais de radiotéléphonie sur le réservoir des Perrières à Châtellerault, avec la commune de Châtellerault, la compagnie eau et ozone et le ministère de l'intérieur.

Fait et délibéré à la direction du service départemental d'incendie et de secours de la Vienne, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme, le 9 octobre 2006.

Le Président du conseil d'administration,

M. André SÉNÉCHEAU